



Obliger mon mari à payer la pension alimentaire et autres frais

Par **SAKURA21**, le **02/11/2008** à **16:37**

Bonjour je suis en instance de divorce, (séparée depuis avril 2008) mon mari est parti avec sa maîtresse qui était enceinte, en me laissant avec mes trois enfants et une maison que nous venions juste d'acheter avec un crédit sur 30 ans.

Nous avons eu l'audience le 16/09/08 au TGI d'Evry pour l'ordonnance de non conciliation. Le juge a rendu sa décision : mon mari devait payer par moitié tous les frais concernant la maison pour l'année 2008 ainsi que la moitié du crédit immobilier et payer la pension alimentaire.

Mais celui-ci ne paye rien du tout.

Pour la pension alimentaire, mon avocate va faire une saisie sur salaire mais pour le paiement du reste comment obliger mon mari à régler le crédit et les impôts?

Y-a-t-il moyen de faire pression ou de faire intervenir également un huissier pour ces réglemets?